

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° DNCMP/.....⁶⁰.../T/2023-2024 pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de trois salles de classes à l'ECOFO NKE, un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO BITEZI, un bloc sanitaire à l'ECOFO GASIBE et à l'ECOFO MUGANO ainsi que la construction d'un bloc de maternité, un incinérateur, une fosse à placenta et une fosse à cendre au CDS NYAZUBA

Date de publication : 13. / 9 / 2023

Date d'ouverture des offres 3 / 10 / 2023

Objet de l'Appel d'Offres

1. La commune de Matana invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de trois salles de classes à l'ECOFO NKE, un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO BITEZI, un bloc sanitaire à l'ECOFO GASIBE et à l'ECOFO MUGANO ainsi que la construction d'un bloc de maternité, un incinérateur, une fosse à placenta et une fosse à cendre au CDS NYAZUBA.
2. La Commune de Matana à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de construction d'un bloc de trois salles de classes à l'ECOFO NKE, un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO BITEZI, un bloc sanitaire à l'ECOFO GASIBE et à l'ECOFO MUGANO ainsi que la construction d'un bloc de maternité, un incinérateur, une fosse à placenta et une fosse à cendre au CDS NYAZUBA.

Spécification du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché est en quatre lots et chaque lot est indépendant:
lot n° 1 : Construction d'un bloc de trois salles de classes à l'ECOFO NKE
Lot n° 2 : Construction d'un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO BITEZI
Lot n° 3 : Construction d'un bloc sanitaire à l'ECOFO GASIBE et à l'ECOFO MUGANO
Lot n° 4 : Construction d'un bloc de maternité, un incinérateur, une fosse à placenta et une fosse à cendre au CDS NYAZUBA
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de 3 **mois calendrier**.
6. Un soumissionnaire peut présenter les offres pour tous les lots mais ne peut être attribuable que de deux (2) lots.

Conditions de participations

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché
8. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

9. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires au **Bureau de la Commune**, Moyennant le paiement de cent mille (100 000 F Bu) francs burundais : 50 000 F Bu sur le compte Général du trésor public N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l' OBR et 50 000 F Bu au compte N° 00312.04654520101/07 ouvert à la BANCOBU au nom de la commune . Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :
Monsieur l' Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,
en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Visite du site

11. Une visite du site est organisée le 25 /...9 /2023 à partir de 10 heures. Le lieu de rassemblement est au chef-lieu de la commune

Présentation de l'offre

12. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de :

1. Neuf cent cinquante mille (950000 Fr) de francs Bu pour la construction d'un bloc de trois salles de classes à l'ECOFO NKE (lot n° 1) ;
2. Un million deux cent mille (1200000 Fr) de francs Bu pour la construction d'un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO BITEZI (lot n° 2) ;
3. Trois cent soixante mille (360000 Fr) de francs Bu pour la construction d'un bloc sanitaire à l'ECOFO GASIBE et à l'ECOFO MUGANO (lot n° 3) ;
4. Un million six cent mille (1600000 Fr) de francs Bu pour la construction d'un bloc de maternité, un incinérateur, une fosse à placenta et une fosse à cendre au CDS NYAZUBA (lot n° 4).

13. Les offres doivent être soumises à : La commune de **Matana**
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres.

14. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres.

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le ... /... /2023 à 9heures 30 min.**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes dans la salle de la commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent le ... /... /2023 à 10 heures 00min.

Critères de qualification des soumissionnaires.

16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. Un statut de l'Entreprise (pour la personne morale) ;
2. Une copie du registre de commerce ;
3. Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
4. Une attestation fiscale pour soumission encore valide délivrée par l'OBR;
5. Une attestation de non faillite encore valide délivrée par le tribunal de commerce;
6. Une attestation en original de non redevabilité à un organisme de Sécurité Sociale encore valide,(INSS);
7. Une garantie de soumission de l'offre;
8. Une déclaration de non conflit d'intérêt ;
9. Un formulaire de renseignement sur le soumissionnaire ;
10. Un acte d'engagement établi, suivant le modèle en annexe ;
11. L'attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché, précisant le montant, telles que précisés dans les DPAO.
12. Un bordereau d'achat du DAO, portant le numéro du marché ;
13. En cas de groupement d'entreprises, présentez les documents suivants :
 - i. Une convention de groupement notariée entre tous les membres du groupement ;
 - ii. Une procuration signée par les personnes habilitées des membres du groupement autorisant le mandataire à les représenter auprès de l'Autorité Contractante ;

16.2 Au niveau technique

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ; Une description technique des travaux à réaliser ; Une preuve d'exécution des marchés analogues : présentez les Procès , Verbaux de réception (provisoire et/ou définitive) des marchés déjà exécutés ; Des Type et caractéristiques du matériel : nombre minimum requis à être précisé par le Maître de l'Ouvrage ; Un planning des travaux : Le soumissionnaire devra fournir un planning détaillé d'exécution des travaux en conformité avec ses moyens matériels, financiers et en ressources humaines qu'il envisage mettre sur le chantier (schéma d'organisation et liste du personnel par phase) afin de respecter le délai d'exécution prévu ;

16.3. Au niveau financier :

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les documents suivants :

- a. L'acte de soumission rempli suivant le modèle en annexe ;
- b. Le bordereau des Prix Unitaires suivant le modèle en annexe ;
- c. Le devis quantitatif et estimatif et le coût total des travaux toutes taxes comprises ;

- d. Les pièces attestant que le soumissionnaire dispose de liquidités, a accès ou a à sa disposition, des facilités de crédit d'un montant au moins équivalent à _____ [montant exprimé en franc BU ou dans une monnaie convertible] ;
- e. Chiffre d'affaire annuel de : _____ [insérer un montant exprimé dans une monnaie convertible ainsi que le nombre d'années exigées] ;
- f. Attestation (bancaire ou de microfinance) de capacité financière d'un montant au moins équivalent à _____ [montant exprimé en franc BU ou dans une monnaie convertible].

16.4. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

17. Allotissement

Le présent marché est constitué de quatre lots et chaque lot est indépendant.

Fait à Matana, le/08/2023
Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics
NKUNZIMANA Dieudonné

